

Etude des vitrines des commerçants Vésuliens

Nos élèves se sont déplacés jeudi 24 mai 2018 à Vesoul afin de réaliser une étude sur les vitrines des commerçants de Vesoul. Ils se sont intéressés à l'intérêt de soigner les vitrines ainsi qu'aux éléments obligatoires qu'elles doivent comporter.

Qu'est-ce qu'on a appris ? Interview...

Harmonie : La vitrine doit inciter le client à entrer dans le magasin donc elle doit être attractive et doit être à l'image du magasin !

Morgane : Oui, et elle doit communiquer une offre, une promotion ou des nouveautés pour attirer le client ! Le commerçant doit mettre en scène les produits pour créer l'envie chez ses clients.

Tom : J'ai appris aussi que la loi oblige les commerçants à indiquer les prix des articles dans le magasin. En même temps, on aime connaître les prix des vêtements qu'on achète !

Killian : Certains commerçants changent leur vitrine tous les huit à quinze jours et d'autres chaque mois, comme le magasin " A vos Marques " ! Le magasin " Noélie " change régulièrement pour proposer des offres différentes et ainsi montrer le maximum de produits à ses clients.



Boutique "Noélie"

Mickaella : Oui, et les commerçants réalisent leur vitrine en fonction des thèmes commerciaux, Noël, les saisons, la St Valentin, et en ce moment c'est la fête des mères alors c'est vraiment mis en avant dans les vitrines.



Boutique "A vos Marques"

La visite s'est poursuivie par un moment détente au lac de Vaire et Montoille. Le chef cuisinier de la société de restauration API avait préparé des sandwiches. Petite pause en toute simplicité...

